FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

Tork Citrus Air Freshener Spray

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2025
1.1	02.01.2026	11575672-00003	Date de la première version publiée: 12.09.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Tork Citrus Air Freshener Spray

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 7AGD-5FGP-V61X-RSC9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Parfums

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer (according to REGULATION (EU) 2023/988 article 3 (8))
Essity Hygiene and Health AB
Mölndals Bro 2
431 31 Mölndal
Sweden
+46 (0)31 746 00 00

Distributor and authorization holder
Essity Switzerland AG
Parkstrasse 1b
CH-6214 Schenkon
Schwitzerland
+41 41 768 93 10

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : info.ch@essity.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Access Code: 13968
(Europe Non-Specific) +1 760 476 3962

Tox info suisse: 145 oder aus dem Ausland: +41 44 251 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Aérosols, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Acétate de linalyle, Formiate de géranyle, 2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -, Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-, 3,7-Diméthyloct-6-enal, Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle, Undécanal, 2-méthyle-, 2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle, 5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde, (E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one, (E)-Dodec-2-ène-1-al, Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide. Peut produire une réaction allergique.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Éthanol	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 ——————— Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 >= 50 %	>= 10 - < 20
Propane-2-ol	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 10
2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol	18479-58-8 242-362-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 10
Bornane-2-one	76-22-2 200-945-0	Flam. Sol. 2; H228 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 2; H411 ——————— Estimation de la	>= 1 - < 2,5

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

		toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: > 50 - 500 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 0,5 mg/l	
Acétate de linalyle	115-95-7 204-116-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317	>= 0,1 - < 1
Formiate de géranyle	105-86-2 203-339-4	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 _____ Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	>= 0,25 - < 1
2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -	106-25-2 203-378-7	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317	>= 0,1 - < 1
Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-	68039-49-6 268-264-1 605-043-00-4	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,25 - < 1
Hexanoate d'allyle	123-68-2 204-642-4	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412 _____ Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 _____ Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 218 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 3 mg/l	>= 0,25 - < 1

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

		Toxicité aiguë par voie cutanée: 820 mg/kg	
3,7-Diméthyloct-6-enal	106-23-0 203-376-6	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 0,1 - < 1
4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne	18096-62-3 241-997-4	Repr. 2; H361f	>= 0,1 - < 1
Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle	Non attribuée	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,1 - < 0,25
Dodécanenitrile	2437-25-4 219-440-1	Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 _____ Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 0,1 - < 0,25
Undécanal, 2-méthyle-	110-41-8 203-765-0	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 _____ Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 0,1 - < 0,25
2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle	35044-59-8 252-335-9	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,1 - < 0,25
5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde	68259-31-4 269-522-6	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,1 - < 0,25
(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one	24720-09-0 246-430-4 01-2120105799-47	Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Acute 1; H400	>= 0,1 - < 0,25

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

		Aquatic Chronic 1; H410 _____ Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1 _____ Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.500 mg/kg	
(E)-Dodec-2-ène-1-al	20407-84-5 243-797-2	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Acute 1; H400 _____ Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	>= 0,1 - < 0,25
1,6-Heptadiène-3-one, 2-cyclohexyl-(E)	313973-37-4 441-580-9	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 _____ Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 0,1 - < 0,25
Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, iso-mérisé à l'acide	90480-35-6 291-768-8	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Repr. 2; H361f Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,1 - < 0,25
Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne	16409-43-1 240-457-5	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 2; H361	>= 0,1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
En cas d'inhalation	:	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale.
En cas de contact avec la peau	:	En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d' eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre. Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Faire appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	:	Pas d'information disponible.
Risques	:	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut déclencher une réaction allergique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Moyens d'extinction inappropriés	:	Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	:	Éloigner toute source d'ignition. Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	:	Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Enlever avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable.
Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique	:	Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
Ventilation locale/totale	:	N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équippé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.
Conseils pour une manipulation sans danger	:	Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer les aérosols. Ne pas avaler. Eviter tout contact avec les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Mesures d'hygiène	:	Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Ne pas percer ou brûler même après usage. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Substances et mélanges autoréactifs
Peroxydes organiques
Oxydants
Matières solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Substances et mélanges auto-échauffants
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
Explosifs
Gaz

Température de stockage recommandée : < 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m3	CH SUVA
		VLE	3.200 ppm 7.600 mg/m3	CH SUVA
Isobutane	75-28-5	VME	800 ppm 1.900 mg/m3	CH SUVA
		VLE	3.200 ppm 7.600 mg/m3	CH SUVA
Propane	74-98-6	VME	1.000 ppm 1.800 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail			
		VLE	4.000 ppm	CH SUVA

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

			7.200 mg/m3	
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail			
Dipropylène glycol	25265-71-8	VME (poussières inhalables)	140 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE (poussières inhalables)	280 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
Éthanol	64-17-5	VME	500 ppm 960 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Substances que l'on sait être reprotoxiques pour l'homme, Cancérogène, Catégorie 1, Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE	1.000 ppm 1.920 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Substances que l'on sait être reprotoxiques pour l'homme, Cancérogène, Catégorie 1, Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
Propane-2-ol	67-63-0	VME	200 ppm 500 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE	400 ppm 1.000 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
Bornane-2-one	76-22-2	VME	2 ppm 13 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
Propane-2-ol	67-63-0	Acétone: 25 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 0.4 mmol/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 25 mg/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de	CH BAT

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

			travail	
		Acétone: 0.4 mmol/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Éthanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	380 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	267 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	114 mg/m3
Propane-2-ol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	500 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	888 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	89 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	319 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	26 mg/kg p.c./jour
Dipropylène glycol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	238 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	84 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	70 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	51 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg p.c./jour
2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	24,7 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	7 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,35 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/kg p.c./jour
Bornane-2-one	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	17,6316 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	10 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,3478 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg p.c./jour

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg p.c./jour
Acétate de linalyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,75 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,2362 mg/cm2
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	0,2362 mg/cm2
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,68 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,2362 mg/cm2
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	0,2362 mg/cm2
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,2 mg/kg p.c./jour
2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,4 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,76 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,133 mg/cm2
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,3 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour
Hexanoate d'allyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	15 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,7 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,1 mg/kg p.c./jour
3,7-Diméthyloct-6-enal	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	9 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,7 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,140 mg/cm2
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,7 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg p.c./jour

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,140 mg/cm2
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,6 mg/kg p.c./jour
4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,43 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,12 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,076 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,044 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,044 mg/kg p.c./jour
Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	62,59 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	35,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	15,4 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	17,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	8,9 mg/kg p.c./jour
Dodécanenitrile	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,98 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,1 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,42 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,42 mg/kg p.c./jour
Undécanal, 2-méthyle-	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	36,89 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	352,63 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	92,21 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	881,58 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	10,46 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	100 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	35,7 mg/cm2
	Travailleurs	Contact avec la	Aigu - effets locaux	71,43 mg/cm2

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

		peau		
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	9,1 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	86,96 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	22,74 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	217,39 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5,23 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	50 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	17,86 mg/cm2
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	35,71 mg/cm2
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	5,23 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	25 mg/kg p.c./jour
(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,74 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,78 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,67 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,39 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,39 mg/kg p.c./jour
Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,6 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,62 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,375 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,375 mg/kg p.c./jour
Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,2 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,2 mg/kg p.c./jour

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

	Consomma-teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,2 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Éthanol	Eau douce	0,96 mg/l
	Eau douce - intermittent	2,75 mg/l
	Eau de mer	0,79 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	580 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,6 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	2,9 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,63 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	380 Aliments mg / kg
Propane-2-ol	Eau douce	140,9 mg/l
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	140,9 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	2251 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	552 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	28 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	160 Aliments mg / kg
Dipropylène glycol	Eau douce	0,1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,238 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,024 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,025 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	313 Aliments mg / kg
2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol	Eau douce	0,0278 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,278 mg/l
	Eau de mer	0,00278 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,594 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,059 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,103 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	111 Aliments mg

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

		/ kg
Bornane-2-one	Eau douce	1,71 µg/l
	Eau douce - intermittent	17,1 µg/l
	Eau de mer	0,171 µg/l
	Eau de mer - intermittent	1,71 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,139 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,017 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,013 mg/kg poids sec (p.s.)
Acétate de linalyle	Eau douce	0,011 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,11 mg/l
	Eau de mer	0,0011 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,609 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,0609 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,115 mg/kg poids sec (p.s.)
2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -	Eau douce	7,45 µg/l
	Eau de mer	0,745 µg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	74,5 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	12,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,133 mg/kg
	Sédiment marin	0,0133 mg/kg
	Sol	0,0223 mg/kg
Hexanoate d'allyle	Eau douce	117 mg/l
	Eau de mer	11,7 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1170 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	4460 mg/kg
	Sédiment marin	446 mg/kg
	Sol	825 mg/kg
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	47,56 Aliments mg / kg
3,7-Diméthyloct-6-enal	Eau douce	0,009 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,087 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,159 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,016 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,027 mg/kg poids sec (p.s.)
Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de	Eau douce	3,72 µg/l

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

néryle et de l'acétate de citronel-lyle		
	Eau de mer	0,372 µg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	37,2 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	8 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,442 mg/kg
	Sédiment marin	0,0442 mg/kg
	Sol	0,0859 mg/kg
Dodécanenitrile	Eau douce	1,08 µg/l
	Eau douce - intermittent	0,59 µg/l
	Eau de mer	0,108 µg/l
	Eau de mer - intermittent	59 ng/l
	Station de traitement des eaux usées	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,208 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,0208 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,0409 mg/kg poids sec (p.s.)
Undécanal, 2-méthyle-	Eau douce	0,66 µg/l
	Eau douce - intermittent	1,8 µg/l
	Eau de mer	66 ng/l
	Eau de mer - intermittent	0,18 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,265 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,0265 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,0526 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	116 Aliments mg / kg
(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one	Eau douce	0,658 µg/l
	Eau douce - intermittent	6,58 µg/l
	Eau de mer	0,066 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	3,2 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,064 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,006 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,012 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	6,67 Aliments mg / kg
Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide	Eau douce	0,004 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,043 mg/l
	Eau de mer	0,000431 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,29 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,457 mg/kg

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

		poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,046 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,09 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	10 Aliments mg / kg
Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne	Eau douce	0,0332 mg/l
	Eau de mer	0,00332 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,332 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,29 mg/kg
	Sédiment marin	0,229 mg/kg
	Sol	0,437 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.
Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équippé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de protection
L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 166

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Prenez note que le produit est inflammable, ce qui peut influer sur le choix de la protection des mains. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.
Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Si l'évaluation démondre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement protecteur antistatique retardateur de flamme.
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

		des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
Protection respiratoire	:	Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 137
Filtre de type	:	Appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	aérosol
Forme	:	Aérosol contenant un gaz liquéfié
Propulseur	:	Butane, Isobutane, Propane
Couleur	:	D'incolore à jaune pâle
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	19 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1,8 % (v)

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	Mélange de solvants ; détermination de la valeur en pH impossible, pas de solution aqueuse
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	4.000 hPa (20 °C)
Densité	:	0,633 g/cm³ (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation	:	Non applicable

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aérosol extrêmement inflammable.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Composants:

Éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 10.470 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat, mâle): 116,9 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): > 15.800 mg/kg

Propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 25 mg/l Durée d'exposition: 6 h Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 3.020 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Bornane-2-one:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Souris): 1.310 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (Humain): > 50 - 500 mg/kg Méthode: Avis d'expert
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 0,5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Acétate de linalyle:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 9.000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Formiate de géranyle:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.532 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 - 5.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Hexanoate d'allyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 218 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 820 mg/kg

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 2.150 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.500 - 5.000 mg/kg

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Dodécanenitrile:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.400 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Undécanal, 2-méthyle-:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 8.280 mg/kg

2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Remarques: Le test a été effectué de manière équivalente ou similaire à la directive

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1.500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, femelle): 2.150 - 2.780 mg/kg

(E)-Dodec-2-ène-1-al:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

1,6-Heptadiène-3-one, 2-cyclohexyl-(E):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 5,22 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 436
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Propane-2-ol:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 439
Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 431
Résultat	:	Irritation de la peau

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Bornane-2-one:

Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 439
Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 431
Résultat	:	Irritation de la peau

Acétate de linalyle:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation de la peau

Formiate de géranyle:

Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 439
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation de la peau

Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation de la peau
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Hexanoate d'allyle:

Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	:	Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, B.46
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritation de la peau

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation de la peau
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Dodécanenitrile:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation de la peau

Undécanal, 2-méthyle-:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritation de la peau

2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation légère de la peau

5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation légère de la peau
Remarques	:	Le test a été effectué conformément à la directive

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

(E)-Dodec-2-ène-1-al:

Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 439
Résultat	:	Irritation de la peau

1,6-Heptadiène-3-one, 2-cyclohexyl-(E):

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation légère de la peau

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 439
Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Méthode : OCDE ligne directrice 431

Résultat : Irritation de la peau

Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Éthanol:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Propane-2-ol:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Bornane-2-one:

Espèce : Cornée bovine
Méthode : OCDE ligne directrice 437

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Acétate de linalyle:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Formiate de géranyle:

Espèce : Culture de tissu
Méthode : OCDE ligne directrice 437

Evaluation : Pas d'irritation des yeux

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Espèce : Lapin

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-:

Espèce : Lapin
Méthode : Test de Draize
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Hexanoate d'allyle:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Espèce : Culture de tissu
Méthode : OCDE ligne directrice 492
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Dodécanenitrile:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Undécanal, 2-méthyle-:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

(E)-Dodec-2-ène-1-al:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Type de Test	:	Essai de gonflement de l’oreille de souris (MEST)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Résultat	:	négatif

Propane-2-ol:

Type de Test	:	Test de Buehler
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	négatif

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	négatif

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Bornane-2-one:

Type de Test	:	Test de Buehler
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	négatif

Acétate de linalyle:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

Formiate de géranyle:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 442B
Résultat	:	positif
Type de Test	:	Essai de réactivité peptidique directe (DPRA)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 442C
Résultat	:	positif
Type de Test	:	Test d'activation de cellule dendritique
Méthode	:	OCDE ligne directrice 442E
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-:

Type de Test	:	Test de Maximalisation

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	positif
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

Hexanoate d'allyle:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Type de Test	:	Test Keratinosens
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Méthode	:	OCDE ligne directrice 442D
Résultat	:	négatif
Type de Test	:	Essai de réactivité peptidique directe (DPRA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Méthode	:	OCDE ligne directrice 442C
Résultat	:	négatif
Evaluation	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	positif
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires
Evaluation	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Dodécanenitrile:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Undécanal, 2-méthyle-:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE Ligne directrice 429
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde:

Type de Test	:	Ouvrir le test épicutané
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

(E)-Dodec-2-ène-1-al:

Type de Test	:	Test de Maximalisation

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

1,6-Heptadiène-3-one, 2-cyclohexyl-(E):

Type de Test	:	Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Humain
Résultat	:	négatif

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne:

Type de Test	:	Test de Buehler
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: OCDE ligne directrice 471 Résultat: négatif Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères Méthode: OCDE Ligne directrice 476 Résultat: négatif Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Bornane-2-one:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Contact avec la peau
Résultat: négatif

Acétate de linalyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Formiate de géranyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: test du micronoyau in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Hexanoate d'allyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Intrapéritonéal
Résultat: négatif

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Dodécanenitrile:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Undécanal, 2-méthyle-:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 490
Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

(E)-Dodec-2-ène-1-al:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

1,6-Heptadiène-3-one, 2-cyclohexyl-(E):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Propane-2-ol:

Espèce : Rat
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 104 semaines
Méthode : OCDE ligne directrice 451
Résultat : négatif

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Espèce : Rat

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	104 - 105 semaines
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Espèce	:	Souris
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	104 - 105 semaines
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Éthanol:

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations Espèce: Souris Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Bornane-2-one:

Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Fécondité / développement embryonnaire précoce Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Acétate de linalyle:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif

Formiate de géranyle:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif

Hexanoate d'allyle:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 421
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 443
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 443
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: positif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: OCDE ligne directrice 421 Résultat: négatif
Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: OCDE ligne directrice 421 Résultat: négatif

Dodécanenitrile:

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: OCDE Ligne directrice 422 Résultat: négatif
Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: OCDE ligne directrice 422 Résultat: négatif

Undécanal, 2-méthyle-:

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: OCDE ligne directrice 421 Résultat: négatif
Incidences sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: négatif

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: OCDE ligne directrice 443

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Propane-2-ol:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Bornane-2-one:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Acétate de linalyle:

Evaluation	:	Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Evaluation	:	Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Éthanol:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	1.730 mg/kg
LOAEL	:	3.200 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours

Propane-2-ol:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	12,5 mg/l
Voie d'application	:	Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	:	104 Sem.

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	> 100 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Bornane-2-one:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	250 mg/kg
Voie d'application	:	Contact avec la peau
Durée d'exposition	:	13 Sem.

Acétate de linalyle:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 30 - 300 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	28 jours
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 100 mg/kg
Voie d'application	:	Contact avec la peau
Durée d'exposition	:	91 jours
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Formiate de géranyle:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 100 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	374 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	54 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422

Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 100 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Hexanoate d'allyle:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 2.500 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	52 Sem.

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	> 100 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	14 Sem.
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	20 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	42 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422

Dodécanenitrile:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	50 mg/kg
LOAEL	:	250 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	28 - 54 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422

Undécanal, 2-méthyle-:

Espèce	:	Rat, mâle
NOAEL	:	>= 1.046 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	> 100 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

1,6-Heptadiène-3-one, 2-cyclohexyl-(E):

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	200 mg/kg
LOAEL	:	800 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	28 jours

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	150 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	50 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Non classé sur la base des informations disponibles.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Éthanol:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 14.200 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 5.012 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l Durée d'exposition: 72 h EC10 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 11,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (Protozoa (Protozoaire)): 5.800 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: >= 79 mg/l Durée d'exposition: 100 jr Espèce: Oryzias latipes (médaka)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 9,6 mg/l Durée d'exposition: 9 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Propane-2-ol:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 24 h
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 1.050 mg/l

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Durée d'exposition: 16 h

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 : > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 38 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 80 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 25 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (boue activée): > 100 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Bornane-2-one:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 33,25 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,23 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,71 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,032 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (boue activée): > 100 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Acétate de linalyle:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 11 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 : > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 30 min Méthode: ISO 8192

Formiate de géranyle:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,3 mg/l Durée d'exposition: 48 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,23 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,15 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	:	1

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 20,3 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 32,4 mg/l

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

les autres invertébrés aquatiques		Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 9,54 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 : 241 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2. Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Hexanoate d'allyle:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,117 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 4,6 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,255 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 22 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 8,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 13,33 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 4,52 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 650 mg/l
Durée d'exposition: 30 min

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : > 2,9 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 68,12 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: DIN 38412 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 14,1 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 3,72 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,585 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 : > 800 mg/l Durée d'exposition: 30 min Méthode: ISO 8192 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Dodécanenitrile:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oryzias latipes (médaka)): 0,84 mg/l Durée d'exposition: 96 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,059 mg/l Durée d'exposition: 48 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,15 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,054 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

		Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	:	10
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (Tetrahymena pyriformis (tétrahymène pyriforme)): 0,013 mg/l Durée d'exposition: 40 h
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	:	10

Undécanal, 2-méthyle-:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,35 mg/l Durée d'exposition: 96 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,21 mg/l Durée d'exposition: 48 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,18 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,089 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	:	1
Toxicité pour les microorganismes	:	EC10 (boue activée): > 1 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 33 µg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-	:	1

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

tique)

2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 17,4 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 8,9 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 1,6 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,7 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 1,449 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,616 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oryzias latipes (médaka)): 0,628 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,37 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 4,56 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,768 mg/l

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

(E)-Dodec-2-ène-1-al:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (médaka)): 0,718 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,76 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

1,6-Heptadiène-3-one, 2-cyclohexyl-(E):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 0,95 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 2,7 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,78 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (boue activée): > 10 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 4,31 mg/l
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,31 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 6,9 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EL10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 4,09 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 77,6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 33,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 79,7 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 39,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10 : > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 180 min
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Éthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 84 %
Durée d'exposition: 20 jr

Propane-2-ol:

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

BOD/COD : BOD: 1,19 (DBO5)
COD: 2,23
BOD/COD: 53 %

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 72 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301B

Bornane-2-one:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 77 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Acétate de linalyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 70 - 80 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

Formiate de géranyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 79 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 90 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 3 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Hexanoate d'allyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 70 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 83 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.E.

Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 jr

Dodécanenitrile:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 jr

Undécanal, 2-méthyle-:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 68 %
Durée d'exposition: 22 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301D

5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: < 1 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 56 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

(E)-Dodec-2-ène-1-al:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 76 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

1,6-Heptadiène-3-one, 2-cyclohexyl-(E):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 61 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 42 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 79 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Éthanol:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,35

Propane-2-ol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,05

2,6-Diméthyloct-7-ène-2-ol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,25
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Bornane-2-one:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,414
Méthode: OCDE ligne directrice 107

Acétate de linalyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,9
Méthode: OCDE ligne directrice 107

Formiate de géranyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,1
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

2,6-Octadiène-1-ol, 3,7-diméthyl-, (2Z) -:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,76

Cyclohexène-3 carboxaldéhyde-1, 2,4-diméthyl-:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,85
Remarques: Calcul

Hexanoate d'allyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,191

3,7-Diméthyloct-6-enal:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,62

4,4a,5,9b-Tétrahydroindéno[1,2-d]-1,3-dioxinne:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,76

Masse de réaction de l'acétate de géranyle et de l'acétate de néryle et de l'acétate de citronellyle:

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 4

Dodécanenitrile:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,9
Remarques: Calcul

Undécanal, 2-méthyle-:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,9
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

2,6,6-Triméthylcyclohexa-1,3-ène-1-carboxylate d'éthyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,9
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

5(ou 6)-Méthyl-7(ou 8)-(1-méthyléthyl)bicyclo[2.2.2]oct-5-ène-2-carbaldéhyde:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 117
Remarques: Le test a été effectué conformément à la directive

(E)-1-(2,6,6-Triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-2-butène-1-one:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Facteur de bioconcentration (FBC): 8,4 - 20
Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,66
Méthode: OCDE Ligne directrice 123

(E)-Dodec-2-ène-1-al:

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Facteur de bioconcentration (FBC): < 500
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,89

1,6-Heptadiène-3-one, 2-cyclohexyl-(E):

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Facteur de bioconcentration (FBC): 370
Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,9
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Octadiène-2,6 al, diméthyl-3,7, isomérisé à l'acide:

Coefficient de partage: n- : log Pow: > 4

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

octanol/eau Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Tétrahydro-4-méthyl-2-(2-méthylprop-1-ényl)pyranne:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,3

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Éthanol:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 0,2

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Emballages contaminés	:	Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur) Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort. Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	UN 1950
ADR	:	UN 1950
RID	:	UN 1950
IMDG	:	UN 1950
IATA	:	UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	AÉROSOLS
ADR	:	AÉROSOLS
RID	:	AÉROSOLS
IMDG	:	AEROSOLS
IATA	:	Aerosols, flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

		Classe	Risques subsidiaires
ADN	:	2	2.1
ADR	:	2	2.1
RID	:	2	2.1
IMDG	:	2.1	
IATA	:	2.1	

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage	:	Non réglementé
Code de classification	:	5F
Étiquettes	:	2.1

ADR

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

Groupe d'emballage	:	Non réglementé
Code de classification	:	5F
Étiquettes	:	2.1
Code de restriction en tunnels	:	(D)

RID

Groupe d'emballage	:	Non réglementé
Code de classification	:	5F
Numéro d'identification du danger	:	23
Étiquettes	:	2.1

IMDG

Groupe d'emballage	:	Non réglementé
Étiquettes	:	2.1
EmS Code	:	F-D, S-U

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	203
Instruction d' emballage (LQ)	:	Y203
Groupe d'emballage	:	Non réglementé
Étiquettes	:	Flammable Gas

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	203
Instruction d' emballage (LQ)	:	Y203
Groupe d'emballage	:	Non réglementé
Étiquettes	:	Flammable Gas

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement	:	non

ADR

Dangereux pour l'environnement	:	non

RID

Dangereux pour l'environnement	:	non

IMDG

Polluant marin	:	non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l’OMI

Remarques	:	Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : 50.000 kg

Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 82,61 %

Autres réglementations:

Article 4 alinéa 1bis, article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) ; articles 5 et 6 de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qu i ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Les jeunes qui disposent d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) peuvent, dans le cadre du métier appris, exécuter les travaux dangereux nécessitant l'emploi de ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H228 : Matière solide inflammable.
H301 : Toxique en cas d'ingestion.

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H311	:	Toxique par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	:	Toxique par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361	:	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H361f	:	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Flam. Sol.	:	Matières solides inflammables
Repr.	:	Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
CH BAT	:	Switzerland. Liste des VBT
CH SUVA	:	Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
CH SUVA / VME	:	valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	:	valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss

internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	:	Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Classification du mélange:		**Procédure de classification:**
Aerosol 1	H222, H229	Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR

Heruntergeladen von Gast (IP 216.73.217.10) am 25.11.2026 um 12:21 Uhr · sana.swiss